

Madame la Préfète, Monsieur le Commissaire Enquêteur,

1. Je trouve les éoliennes plutôt esthétiques, et les centrales nucléaires me font peur. Mais je suis étonnée de voir un projet éolien dans une vallée si peu ventée, qui oblige le promoteur à monter leur hauteur à 180m ! Est-ce efficace ? écologique ? Les anciens moulins sont sur la crête, pas loin du projet actuel.

Ainsi, je vous prie de bien vouloir me transmettre, concernant chaque parc éolien installé en France

- Les comptes rendus de la production annuelle réelle d'électricité
- bien comme leur écart par rapport aux études prévisionnelles correspondantes
- l'électricité utilisée pour les propres besoins de chaque parc éolien

Je demande également à l'Etat Français de faire une contre-expertise sur l'efficacité du parc éolien visé par cette enquête publique.

## 2. Erreurs dans le dossier d'impact :

Il n'y a pas que le Vieux Château de Villars qui est protégé au titre des Monuments Historiques, mais également le Nouveau Château (ou j'habite), bien comme 42 ha de la ferme agricole historique, bâti et non bâti, qui se rapprochent de l'emplacement éolien visé par Nordex. Arrêté de protection joint, avec plan cadastral.

Manque de sérieux dans l'étude ou, et je me permets de poser la question, manque d'honnêteté de l'étude. Combien d'erreurs dans le dossier d'impact ?

3. Nous restaurons le Château Fort de Villars depuis 2006, en vue d'un projet touristique. Nous avons ainsi, entre autres travaux, refait 500 M2 de toiture et charpente de ce monument historique. Vous pouvez constater que les personnes qui aiment la nature et le patrimoine n'aiment pas les éoliennes. Ainsi, le préjudice que nous subissons est immense ! à tel point qu'il est reconnu par Nordex, qui nous fait ce que j'appellerai une pseudo-proposition de mesures compensatoires, en pièce jointe.

Autres pièces jointes :

- Ces mêmes remarques dactylographiées
- Photomontage fourni par Nordex, qui a choisi les angles de vue, et a fait le choix de représenter seulement une éolienne ...  
Nous avons demandé un photomontage complet
- Copie du livre « Comte de Choulot, paysagiste », édité par le Département de la Nièvre. 55 parcs des forêts dans la Nièvre, 8 choisis pour l'ouvrage, dont le Parc de Villars.
- Articles de presse illustrant l'état du Château Fort avant travaux, le 1<sup>er</sup> prix national VMF obtenu en 2011 pour les travaux réalisés, l'importance du château médiéval dans l'histoire agricole de la Bourgogne.

En espérant de vous et de vos collaborateurs  
une décision pleinement consciente, je vous prie  
de croire, Madame la Préfète, en l'assurance de  
mes respectueuses salutations

Langeron, le 28 Novembre 2018

Ana Sofia

De Vassal  
Bureau de l'enquête publique 2018